

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 27 AVRIL 2026

**Date de convocation : 10/04/2026**  
**Date d'affichage : 10/04/2026**

**Nombre de conseillers en exercice : 19**  
**Présents : 19**  
**Votants : 18**

**Le vingt-sept avril deux mil vingt-six à dix-neuf heures,**

Le Conseil Municipal de la Ville de PONT SUR SAMBRE étant réuni, après convocation légale, au salon d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Monsieur DELCROIX Sébastien, Maire

**Etaient présents** : M. DELCROIX Sébastien – M. HUVELLE Richard – Mme DUPIRE Agnès – M. FARHI Dany – Mme COCHARD Aurore – M. DUPONT Jérôme – Mme AVONTS Martine – M. COUTO José – Mme LEGER Roselyne – Mme CAUSEUR Nathalie – Mme CHANDELIER Sylvie – Mme GILLOT Séverine – Mme DECOTTE Valérie - M. BOMBECKE Sébastien – M. LEMBOURG Julien – M. DORMIGNY Matthias – Mme LEMAITRE Caroline – M. BEAUVILAIN Dylan

**Etaient absents excusés** : M. HIROUX Frédéric

**Etaient absents** :

Monsieur HUVELLE Richard est désigné secrétaire de séance à l'unanimité des conseillers municipaux présents.

**OBJET : Désignation d'un représentant à l'Assemblée Générale de l'Agence de Développement et d'Urbanisme Sambre Avesnois Hainaut Thiérache (ADU)**

L'ADU procède à l'actualisation de la représentation de ses membres au sein de ses instances.

Il convient donc de désigner **le représentant titulaire** de la Commune pour siéger à l'Assemblée Générale de l'agence.

En effet, l'ADU organise généralement une Assemblée Générale annuelle réunissant l'ensemble de ses membres afin de présenter le bilan des actions menées, les orientations de travail ainsi que les perspectives à venir.

Les représentants prennent part aux votes. Ils approuvent le rapport moral et financier qui établit le bilan de l'année écoulée, ils délibèrent sur les orientations générales de l'Agence, votent le programme partenarial d'activités et le budget prévisionnel de l'Agence.

Un appel à candidatures est lancé.

**Monsieur DELCROIX Sébastien dépose sa candidature.**

*Le vote se déroule à main levée.*

*Monsieur FARHI Dany, ne prend pas part au vote.*

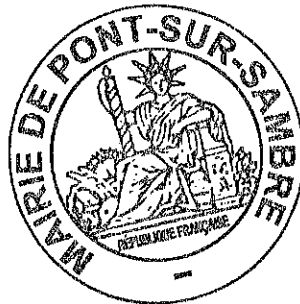
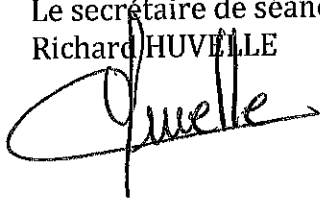
*Monsieur DELCROIX Sébastien : 17 Voix POUR*

**Monsieur DELCROIX Sébastien** est donc désigné par le Conseil Municipal de la Ville de Pont sur Sambre, représentant à l'Assemblée Général de l'ADU.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois suivant sa publication.*

A PONT SUR SAMBRE  
Le 28 avril 2026

Le secrétaire de séance,  
Richard HUVILLE



Le Maire  
Sébastien DELCROIX

